



Annexe 3 : Grille de composition du conseil du CCA (approuvée en mars 2026)

FILTRE 1: CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE ADMINISTRATEUR	
BUT	CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES
<p>Filtre 1 – Établit le profil souhaité de chaque personne qui fait preuve de leadership en matière de gouvernance au nom des propriétaires. Les personnes qui possèdent ces caractéristiques peuvent être considérées pour un poste au conseil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement envers la mission, les valeurs, l'objectif et les meilleurs intérêts du CCA • Vaste compréhension du tissu social canadien • Engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion • Expérience générale de leadership • Capacité à se concentrer sur les résultats • Penseur stratégique • Engagement à participer de façon collaborative et efficace • Capacité à engager temps et effort
FILTRE 2: COMPÉTENCES CLÉS POUR LA MISSION DU CCA	
BUT	COMPÉTENCES
<p>Filtre 2 – Tient compte des compétences nécessaires pour réaliser la mission du CCA comme organisme d'agrément. Ces compétences doivent être présentes <u>dans l'ensemble du conseil</u> et, par conséquent, constituer des attributs solides d'un.e ou de plusieurs administrateurs.rices mais pas nécessairement de tous. Les besoins du CCA peuvent varier de temps à autre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des administrateurs.rices proviennent d'organismes œuvrant dans des secteurs desservis par le CCA • Grande/petite taille/autres caractéristiques de diversité des organismes desservis par le CCA • Expertise en amélioration de la qualité • Connaissances/expérience en matière d'agrément • Expérience comme réviseur de l'agrément
FILTRE 3: COMPÉTENCES POUR UNE GOUVERNANCE EFFICACE	
BUT	COMPÉTENCES
<p>Filtre 3 - Aborde les compétences nécessaires au leadership en matière de gouvernance de qualité. Ces compétences doivent être présentes <u>dans l'ensemble du conseil</u> et, par conséquent, constituer des attributs solides d'un.e ou de plusieurs administrateurs.rices mais pas nécessairement de tous. Les besoins du CCA peuvent varier de temps à autre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion financière • Gestion des risques organisationnels • Surveillance de la qualité • Expérience en matière de gouvernance de politiques • Expérience dans un environnement à but non lucratif axé sur la communauté
FILTRE 4: CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES POUR REFLÉTER LA DIVERSITÉ CANADIENNE	
BUT	CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES
<p>Filtre 4 – Tient compte du besoin de refléter la diversité de la population canadienne. Une répartition de ces caractéristiques <u>dans l'ensemble du conseil</u> renforce la capacité du conseil à tenir compte d'une gamme plus vaste de perspectives qui émergent d'antécédents et d'expériences différentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Francophone • Personne Autochtone (Première nation, Inuit, Métis) • Personne racisée • Diversité géographique y compris urbaine/ rurale • Générationnelle (représentant différents groupes d'âge) • Autres indicateurs de diversité physique, sociale et culturelle